



BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CEDEAO
ECOWAS BANK FOR INVESTMENT AND DEVELOPMENT
BANCO DE INVESTIMENTO E DE DESENVOLVIMENTO DA CEDEAO



Création de conditions favorables à l'émergence d'une Afrique de l'Ouest économiquement forte, industrialisée et prospère...



- ▶ Bras financier de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- ▶ Créée par les 15 Etats membres de l'Afrique de l'Ouest



BIDC EN BREF

- ▶ Ex-Fonds de la CEDEAO créé en 1975, elle devient Banque de développement en janvier 2004
- ▶ Un capital autorisé de 1 milliard de UC (soit 1,407 milliard USD) au 31 décembre 2017 (31/12/2017)
- ▶ Un capital appelé de 392,7 millions UC dont 270,1 millions UC (soit 380,28 millions USD) libéré au 31/12/2017
- ▶ Un encours des engagements de 914,2 millions d'UC (soit 1,29 milliard USD ou 720 milliards FCFA) pour 133 projets actifs au 31/12/17;
- ▶ Un total des engagements de 1,35 milliard d'UC (soit 1,9 milliard USD) pour 220 projets



Appuyer les secteurs axés sur le développement en Afrique de l'Ouest

Domaines d'intervention...

- ✓ Infrastructures et équipements relatifs au transport, à l'énergie, aux télécommunications (routes, ouvrages d'art, chemins de fer, infrastructures portuaires et aéroportuaires, dispositifs de télécommunication)
- ✓ Développement rural (irrigation, contrôle des crues, hydraulique rurale, agriculture, élevage, pêche, protection de l'écosystème)
- ✓ Secteur social (formation professionnelle, éducation, santé, appui à la décentralisation, équipements municipaux)
- ✓ Industrie (agro-industrie , industrie minière , transfert de technologie , innovation technologique)
- ✓ Ingénierie financière et Conseils - Arrangement - Financement à court terme



Service



Industrie



Secteur social



Développement rural et environnement

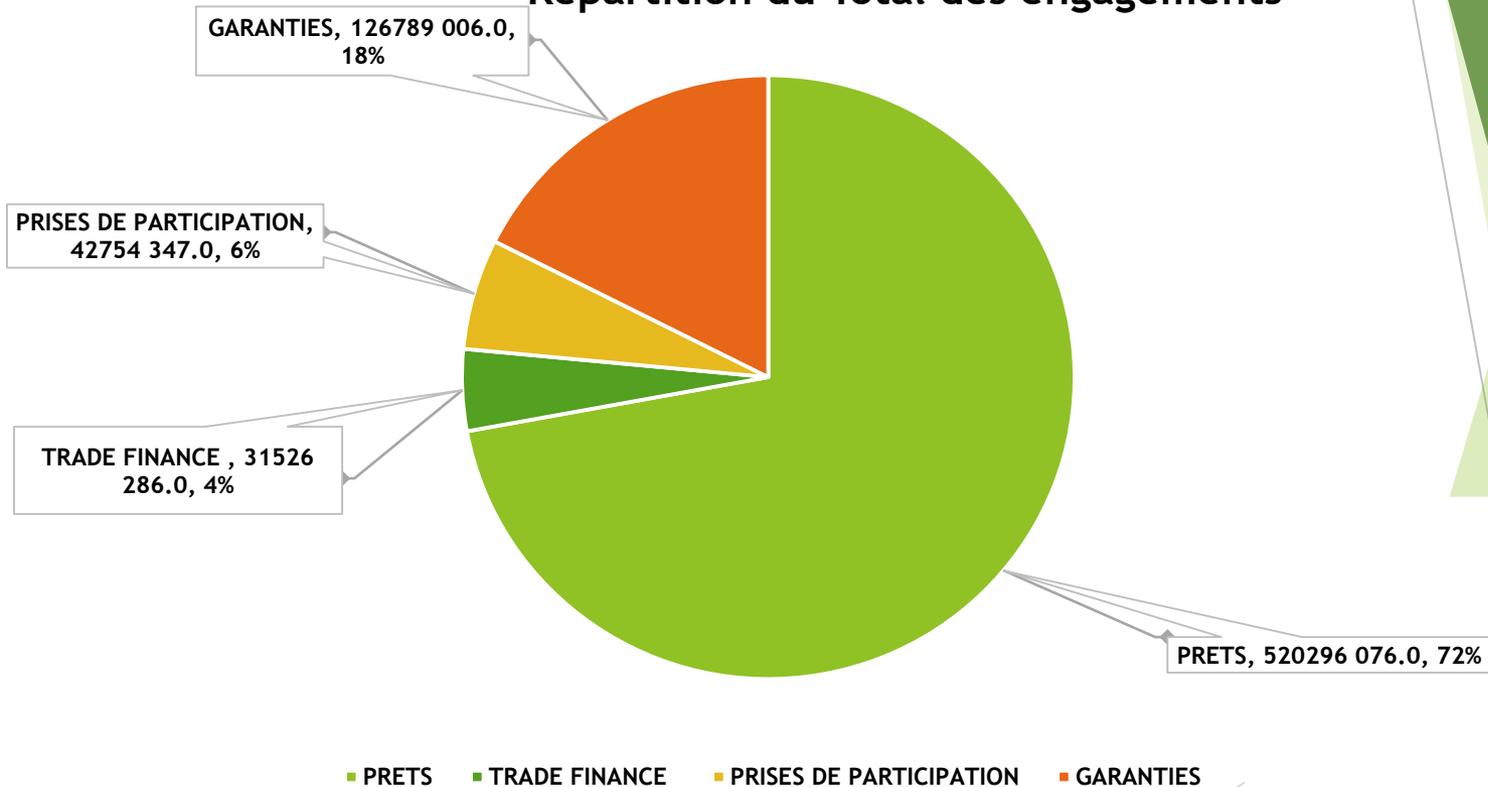


Infrastructure de base et équipements de base

Engagements cumulés dans le secteur marchand

- ▶ Le total des engagements cumulés dans le secteur marchand au 31 décembre 2017 s'élève à 721,4 millions UC (soit 1,02 milliard USD).

Repartition du Total des engagements



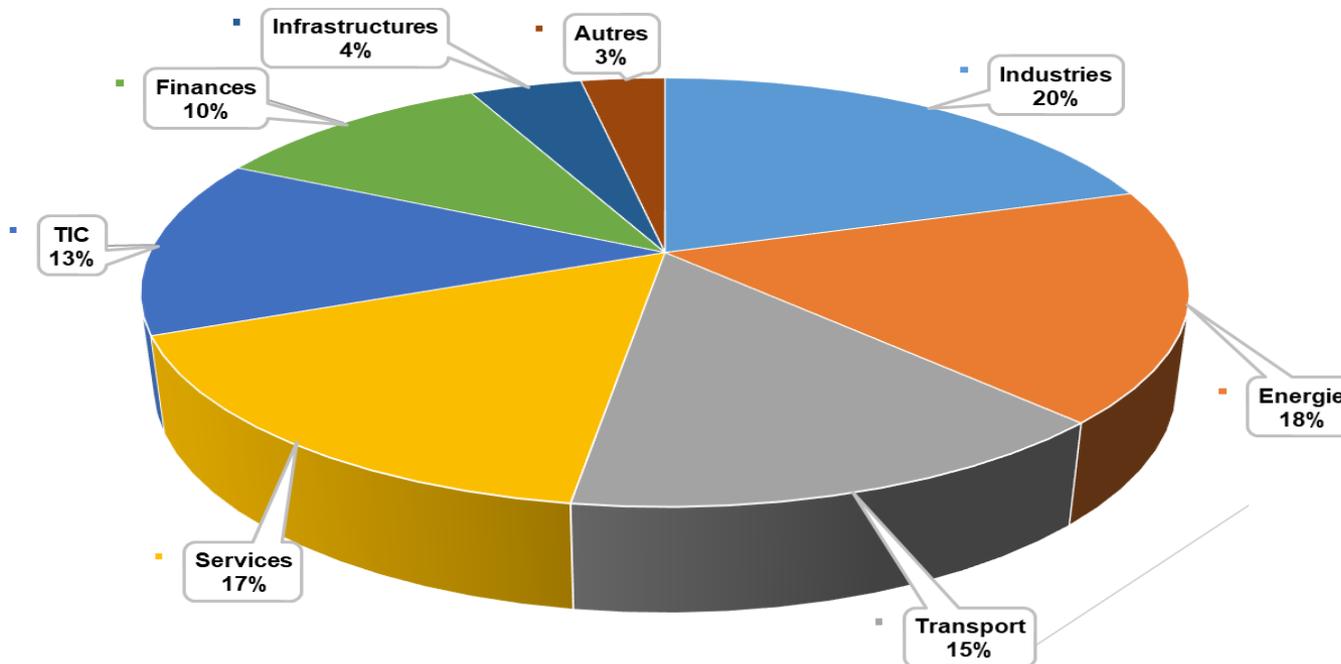


Engagements de la BIDC et repartition des engagements du guichet privé par secteur

En quatorze années d'exercice, la Banque a multiplié par 7,6 ses interventions en portant ses engagements nets cumulés de 121 millions d'UC en 2004 à 914,2 millions d'UC à fin décembre 2017.

Le guichet privé dispose au 31/12/2017 d'un portefeuille de 56 projets de 346,3 millions UC (soit 487,5 millions USD) représentant 37,9% ses engagements.

% D'ENGAGEMENT CUMULE NET PAR SECTEUR





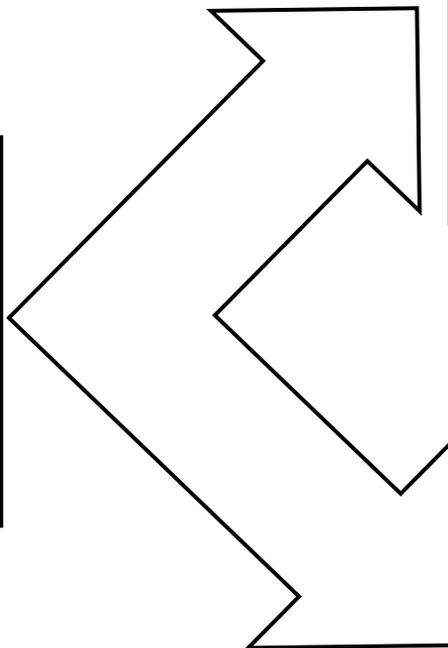
Hilton Freetown Cape Sierra Hotel



Kempiski Hotel, Accra, Ghana

Nos opérations

La BIDC
intervient à
travers deux
guichets
d'opérations

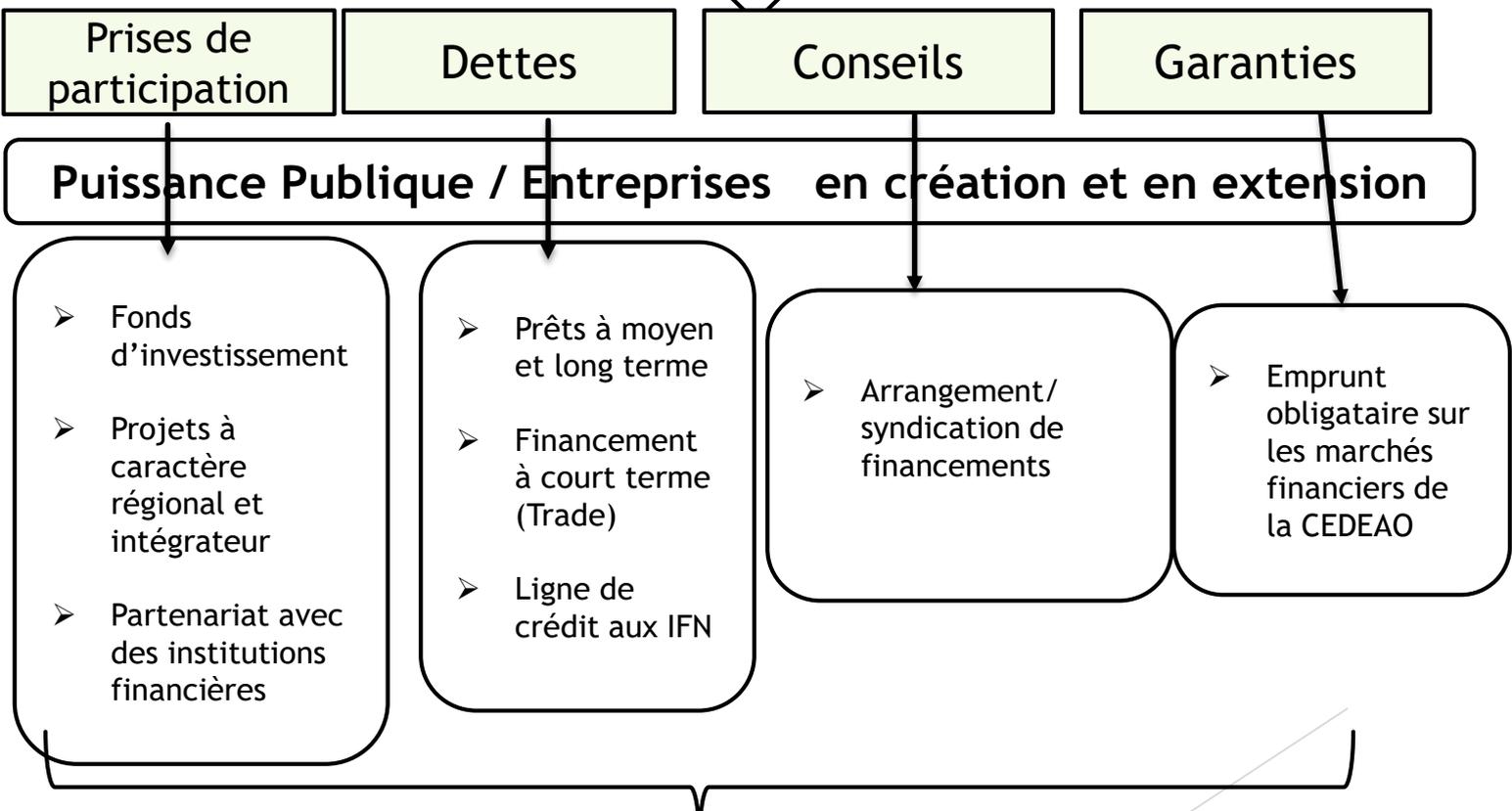
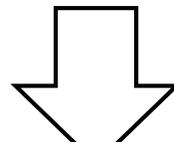


LE SECTEUR MARCHAND

LE SECTEUR NON MARCHAND

NOS PRODUITS ET SERVICES

Nous offrons divers produits et services adaptés aux besoins de financement de nos clients



Notre zone d'intervention couvre les quinze (15) pays de la CEDEAO



LA FINANCE

Le secteur de la finance comprend (i) le sous-secteur bancaire, (ii) le sous-secteur des institutions financières non bancaires et (iii) les autres sous-secteurs du secteur de la finance.

Les banques

Les interventions de la BIDC dans le sous-secteur des banques couvrent :

- ▶ les banques nationales de développement ;
- ▶ les banques commerciales ; et
- ▶ les autres institutions bancaires.



LA FINANCE...

Les institutions financières non bancaires

Les interventions de la BIDC dans le sous-secteur des institutions financières non bancaires couvrent :

- ▶ les assurances ;
- ▶ les autres établissements financiers non bancaires ;
- ▶ les offices de promotion des petites et moyennes entreprises ;
- ▶ les structures financières décentralisées ; et
- ▶ les autres institutions financières non bancaires.



LA FINANCE...

Les autres sous-secteurs du secteur de la finance

- ▶ La BIDC s'intéresse à tous les autres secteurs de la finance auxquels elle peut accorder ses concours financiers ou son expertise.





Financement et promotion d'instruments de financement des PMI/PME

La BIDC fait de la coopération avec les Institutions Financières Nationales (IFN), le canal privilégié de ses interventions pour la promotion et le développement des PMI/PME. Cette coopération au moyen de prêts octroyés aux IFN et autres organismes de financement complète les interventions directes de la Banque.

La Banque vise à travers les lignes mises à dispositions des IFN le financement des PME évoluant dans les secteurs dits prioritaires de la Banque à savoir l'industrie de transformation (surtout l'agroalimentaire), l'industrie manufacturière légère, le transport, les services (NTIC, la distribution, la logistique, santé privée, éducation) l'artisanat.



INSTRUCTION LIGNE DE CREDIT BIDC

La ligne de crédit doit être prioritairement affectée au financement de PMI/PME dont les deux parties (BIDC et IFN) auront, au préalable, définis les modalités de rétrocession. Celles-ci sont généralement discutées lors de la mission de due diligence et porteront sur :

- ▶ Les secteurs éligibles à la ligne de crédit ;
- ▶ Le montant de la ligne de crédit ;
- ▶ Suretés à requérir auprès des bénéficiaires ;
- ▶ Les plafonds d'intervention ;
- ▶ Le taux moyen de rétrocession ;
- ▶ Les Garanties à offrir à la BIDC en couverture.



MONTANTS DES PRETS

D'une manière générale, la Banque n'accorde pas de prêt d'un montant inférieur à un (1) million d'unités de compte (1,5 million d'USD).

Le montant maximum du prêt ne doit pas excéder quinze millions (15 000 000) d'unités de compte sans toutefois excéder 10 % des FPE de la Banque.

Le cumul des prêts consentis par la Banque à un même emprunteur privé ou un groupe d'emprunteurs privés liés entre eux par des relations de contrôle ne peut excéder 25 % des FPE de la Banque.

Dans des circonstances particulières que le Conseil d'administration appréciera, les limites fixées aux paragraphes 172 à 174 de la Déclaration de politique Générale de la Banque pourront être provisoirement excédées, sans qu'il soit besoin d'un amendement de la Déclaration



CONDITIONS D'INTERVENTION

LE TAUX D'INTÉRÊT

- ▶ L'application de taux d'intérêts par la Banque repose sur des considérations de rentabilité, d'équilibre financier, de compétitivité et du niveau du risque lié à chaque projet.
- ▶ Les taux d'intérêts pratiqués par la BIDC sont déterminés ou révisés, en cas de besoin, par le Conseil d'administration, sur proposition du Président.
- ▶ Les taux pratiqués dans le cadre des lignes de crédit concédées au IFN sont établis en fonction de la nature des ressources et de la signature de l'IFN. Ils peuvent être fixes ou fluctuants (adossés à du libor + .., par exemple).



CONDITIONS D'INTERVENTION

COMMISSIONS

- ▶ Les prêts, garanties et autres prestations de la Banque font l'objet de commissions dont les taux sont déterminés ou révisés, en cas de besoin, par le Conseil d'administration, sur proposition du Président.

LES REMBOURSEMENTS

- ▶ Les prêts de la Banque accordés sur ses ressources ordinaires en capital, sont remboursables dans une ou plusieurs monnaies convertibles agréées par elle, dont la contre-valeur est égale au montant d'unités de compte prêté. Le même principe s'applique aux intérêts et aux autres charges relatives aux prêts et aux garanties.
- ▶ Les prêts libellés en une autre monnaie sont remboursés dans ladite monnaie.



La documentation à communiquer à la BIDC, par les banques locales

- ▶ Documents juridiques (statuts, agréments...) ;
- ▶ Plan stratégique ou tout autre document équivalent ;
- ▶ Note descriptive (caractéristiques majeures, acteurs, part de marché et autres indicateurs pertinents) de l'environnement bancaire dans le pays ;
- ▶ Note d'information sur la ligne de crédit sollicitée (objet, objectif, justification de l'opération, pipeline indicatif de projets à financer/ refinancer, création d'emploi induit) ;



La documentation à communiquer à la BIDC, par les banques locales (suite)

- ▶ Les états financiers certifiés, les rapports d'activités/annuels et les rapports des commissaires aux comptes des 3 dernières années, au moins ;
- ▶ Le dernier rapport sur la revue du portefeuille ;
- ▶ L'état de la trésorerie actif -passif faisant office de ALM (si disponible) ;
- ▶ Le dernier rapport de vérification de la Banque Centrale ou de l'autorité habilitée pour superviser les banques locales ; (ou le résumé de ses conclusions), les correspondances sur la mise en œuvre des recommandations formulées ;
- ▶ l'ensemble des manuels et documents de procédures opérationnels qui régissent l'activité de la Banque.



Effets environnementaux et sociaux

- ▶ La majeure partie des IFN ne dispose pas de dispositif spécifique d'évaluation et de suivi des impacts environnementaux et sociaux des projets financés.
- ▶ Cette insuffisance est toutefois atténuée par rapport aux sous-projets refinancés dont certains sont soumis aux exigences des études environnementales et sociales. Par contre, la majeure partie de ces sous-projets, étant du secteur de la microfinance ne sont pas assortis d'étude d'impact environnemental et social.
- ▶ Toutefois, les IFN gagneront à mettre en place un dispositif de gestion et de suivi des impacts environnementaux et sociaux surtout qu'elles sont en train de développer leur partenariat avec les Institutions Financières de Développement qui exigent systématiquement cette pratique.



L'énergie solaire

- ▶ La BIDC entend contribuer à l'exploitation optimale de l'immense potentiel d'énergie photovoltaïque que recèlent ses Etats membres, notamment au regard de leur excellent taux d'ensoleillement. Le financement de ce sous-secteur couvre l'acquisition et l'installation de panneaux solaires et autres équipements d'énergie photovoltaïque.
- ▶ Le sous-secteur de l'énergie solaire comprend la production, le transport et la distribution d'énergie solaire.





APERCU DE NOS INTERVENTIONS EN TERMES DE LIGNE DE CREDIT



**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**

**THANK YOU FOR YOUR
ATTENTION**

OBRIGADO

ADDRESS

128, Boulevard du 13 Janvier

BP: 2704 - Lomé - TOGO

Tél. : (228) 22 21 68 64

Fax : (228) 22 21 86 84

bidc@bidc-ebid.org

www.bidc-ebid.org

